

**CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU MARDI 10 JUILLET 2018
COMPTE-RENDU**

DEPARTEMENT DE LA REUNION
Ville du Port



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs, les Conseillers municipaux de la ville de Le Port,
J'ai l'honneur de vous inviter au prochain Conseil municipal qui se réunira le :

MARDI 10 JUILLET 2018 A 17H00 A L'HOTEL DE VILLE

Le 2 juillet 2018

LE MAIRE

**Pour le Maire
l'Adjoint délégué**



Fayzal AHMED VALI

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal – Séance du mardi 5 juin 2018 P. 01
 2. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal – Séance du mardi 26 juin 2018 P. 19
 3. Adoption d'un nouveau rythme scolaire à la rentrée 2018/2019 P. 27
 4. Restauration municipale de la ville de Le Port – Modification de la grille tarifaire P. 29
 5. Ecole Francis Rivière – Suspicion d'intoxication alimentaire – Note d'information P. 31
 6. Approbation des rapports sur la mise en œuvre de la Politique de la Ville pour les années 2016 – 2017 P. 33
 7. Dotation Politique de la Ville – Note d'information sur la programmation prévisionnelle 2018 P. 97
 8. Atelier Chantier d'Insertion ACI - « Agriculture biologique » P. 98
 9. Théâtre Sous les Arbres – Signalétique et aménagement de la façade - Plan de financement P. 99
 10. Partenariat entre la ville de Le Port et la Sem Gem'Port des Mascareignes - Salon Flore et Halle 2018 P. 100
 11. Plan de l'Environnement et de la Propreté – Actions sur la Rivière des Galets P. 101
 12. Occupation du domaine public communal – Redevance pour de nouveaux marchés forains P. 103
 13. Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Eau Potable – Exercice 2017 P.104
 14. Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'Assainissement Collectif (Collecte des eaux usées) – Exercice 2017 P. 142
 15. Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif – Exercice 2017 P. 163
 16. Opération de Résorption de l'Habitat Insalubre « Say Piscine » - Prolongation de la mission de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) P. 172
 17. Avis de la commune de Le Port relatif à l'enquête publique préalable à l'autorisation d'exploiter une installation de tri et traitement des déchets du BTP sur la commune de Saint-Paul présentée par VALORUN SAS P. 174
 18. Modification de la dénomination de la rue « Elie Mounien Virassamy » P. 176
 19. Liste des actes pris par le pouvoir adjudicateur en vertu de sa délégation P. 177
 20. Remplacement d'un membre du Conseil municipal au sein de diverses instances P. 181
- Questions Diverses

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi dix juillet, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Sergio Erapa 10^{ème} adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, Mme Cala M'Rhéhourri 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 8^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 10^{ème} adjoint, M. Jean-Paul Babef, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, Mme Mikaëla Latra, M. Romuald Tanguy, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Annick Le Toullec 7^{ème} adjointe (par M. Sergio Erapa 10^{ème} adjoint), M. Armand Mouniata 9^{ème} adjoint (par M. Jean Claude Maillot 8^{ème} adjoint), M. Wilfrid Cerveaux 11^{ème} adjoint (par M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint), M. Faustin Galaor (par Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), Mme Sonia Bitaut (par Mme Brigitte Laurestant), M. Jean-Hubert M'Simbona (par M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint), Mme Karine Mounien (par Mme Catherine Gossard), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Mikaëla Latra).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Mémouna Patel à 17h12, Mme Cala M'Rhéhourri 6^{ème} adjointe à 17h13.

Départ (s) en cours de séance : Mme Dorisca Tiburce à 18h04, Mme Cala M'Rhéhourri 6^{ème} adjointe à 18h39, M. Sergio Erapa 10^{ème} adjoint à 19h08.

Absent (s): Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Hary Auber, M. Patrice Payet.

Ouverture de la séance à 17h05

<p>1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 5 JUNI 2018</p>
--

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 oppositions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot et 1 abstention : Mme Firose Gador),

Article 1 : approuve le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 5 juin 2018 ;

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

**2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 26 JUIN 2018**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

Article 1 : approuve le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 26 juin 2018 ;

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

3. ADOPTION D'UN NOUVEAU RYTHME SCOLAIRE A LA RENTREE 2018/2019

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : valide l'adoption du nouveau rythme scolaire ;

Article 2 : valide l'application de cette nouvelle organisation dès la rentrée d'août 2018.

**4. RESTAURATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE LE PORT – MODIFICATION DE
LA GRILLE TARIFAIRE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

*Après avoir délibéré et à la majorité (4 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot,
Mme Sabine Le Toullec, Mme Firose Gador),*

Article 1 : approuve la nouvelle grille tarifaire de la restauration municipale applicable à compter de la rentrée scolaire d'août 2018 figurant dans le tableau joint au rapport.

**5. ECOLE FRANCIS RIVIERE – SUSPICION D'INTOXICATION ALIMENTAIRE –
NOTE D'INFORMATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir débattu,

Article 1 : prend acte de la présente note d'information.

6. APPROBATION DES RAPPORTS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ANNEES 2016 – 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (4 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot, Mme Sabine Le Toullec, Mme Firose Gador),

Article 1 : approuve les rapports sur la mise en œuvre de la politique de la ville pour les années 2016 et 2017.

7. DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE – NOTE D'INFORMATION SUR LA PROGRAMMATION PREVISIONNELLE 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir débattu,

Article 1 : prend acte de la programmation prévisionnelle 2018 de la Dotation Politique de la Ville et des demandes de financement liées.

8. ATELIER CHANTIER D'INSERTION ACI - « AGRICULTURE BIOLOGIQUE »

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

Article 1 : approuve l'attribution d'une subvention d'investissement de 18 000 euros au titre de 2018 pour la deuxième année de mise en œuvre du projet d'insertion « agriculture biologique » porté par l'AGIDESU ;

Article 2 : autorise le Maire à signer tout document y afférent.

Mme Dorisca Tiburce quitte la séance à 18h04.

**9. THEATRE SOUS LES ARBRES – SIGNALÉTIQUE ET AMÉNAGEMENT DE LA
FAÇADE - PLAN DE FINANCEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

*M. Patrick Jardinot ne prend pas part au vote,
Après avoir délibéré et à la majorité (1 abstention : Mme Valérie Auber),*

Article 1 : valide le plan de financement prévisionnel pour la réalisation de la signalétique et de l'aménagement de la façade du Théâtre Sous les Arbres ;

Article 2 : sollicite auprès de la Région Réunion la subvention correspondante ;

Article 3 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à procéder aux demandes de financement complémentaires ;

Article 4 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes y afférents.

**10. PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LE PORT ET LA SEM GEM'PORT DES
MASCAREIGNES - SALON FLORE ET HALLE 2018**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

Article 1 : approuve les modalités de partenariat entre la Ville de Le Port et la SEM GEM'PORT DES MASCAREIGNES dans le cadre de la manifestation « Flore & Halle édition 2018 » ;

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité, à signer les documents afférents.

**11. PLAN DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROPRETE – ACTIONS SUR LA
RIVIERE DES GALETS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir débattu,

Article 1 : prend acte du bilan des actions réalisées sur la Rivière des Galets et des perspectives à venir pour 2019.

12. OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL – REDEVANCE POUR DE NOUVEAUX MARCHES FORAINS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (1 abstention : M. Patrick Jardinot),

Article 1 : approuve la création du nouveau tarif suivant pour les autres marchés forains que ceux de la place des Cheminots et de l'Oasis à hauteur de 4 € pour 1,90 mètre linéaire.

13. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE – EXERCICE 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : approuve le rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de production et de distribution de l'eau potable pour l'exercice 2017.

14. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (COLLECTE DES EAUX USEES) – EXERCICE 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

Article 1 : approuve le rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de collecte des eaux usées pour l'exercice 2017.

15. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – EXERCICE 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : approuve le rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement non collectif pour l'exercice 2017

**16. OPERATION DE RESORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE « SAY PISCINE » -
PROLONGATION DE LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE ET
SOCIALE (MOUS)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : approuve la prolongation de la MOUS « RHI Say Piscine » pour trois années supplémentaires (du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021) pour un montant global de 173 550 euros HT, soit 188 301,75 euros TTC ;

Article 2 : approuve son plan de financement et le montant de la participation communale à hauteur de 86 775 euros HT soit 101 526,75 euros TTC ;

Article 3 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à demander une subvention de 86 775 euros HT à l'Etat ;

Article 4 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité à lancer une consultation pour le choix d'un opérateur ;

Article 5 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Mme Cala M'Rhéhoury quitte la séance à 18h39.

**17. AVIS DE LA COMMUNE DE LE PORT RELATIF A L'ENQUETE PUBLIQUE
PREALABLE A L'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE INSTALLATION DE TRI
ET TRAITEMENT DES DECHETS DU BTP SUR LA COMMUNE DE SAINT-PAUL
PRESENTEE PAR VALORUN SAS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (4 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot, Mme Sabine Le Toullec, Mme Firose Gador),

Article 1 : émet un avis favorable au projet d'autorisation d'exploiter une installation de tri et traitement des déchets du BTP sur le territoire de la commune de Saint-Paul, présenté par VALORUN SAS sous réserve de la prise en compte des remarques mentionnées dans le rapport.

Article 2 : autorise le Maire, ou l'adjoint habilité, à signer tout document relatif à cette affaire.

**18. MODIFICATION DE LA DENOMINATION DE LA RUE « ELIE MOUNIEN
VIRASSAMY »**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : décide de modifier la dénomination de cette partie de la rue Pierre Brossolette en conséquence, à savoir « rue Virassamy Mounien ».

**19. LISTE DES ACTES PRIS PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR EN VERTU DE SA
DELEGATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir débattu,

Article 1 : prend acte de la liste des marchés, des avenants et des déclarations sans suite présentée ci-après.

**20. REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE
DIVERSES INSTANCES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Article 1 : décide, à l'unanimité, de procéder au vote à main levée pour l'ensemble des votes relatifs à cette affaire,



Commission d'Appel d'Offres (CAO) (membre titulaire)

M. Patrick Jardinot propose sa candidature.

M. Le Maire propose la candidature de M. Fayzal Ahmed Vali.

Nombre de votants : 34

Résultat des votes

M. Patrick Jardinot : 2

M. Fayzal Ahmed Vali : 27

Abstentions : 5

Article 2 : désigne M. Fayzal Ahmed Vali membre titulaire de la CAO ;



Conseil d'administration du CCAS (membre titulaire)

M. Patrick Jardinot propose sa candidature.

M. Le Maire propose la candidature de M. Sergio Erapa.

Nombre de votants : 34

Résultat des votes

M. Patrick Jardinot : 2

M. Sergio Erapa : 30

Abstentions : 2

Article 3 : désigne M. Sergio Erapa membre titulaire du conseil d'administration du CCAS ;



Commission d'ouverture des plis relative à la délégation de service public (membre titulaire)

M. Patrick Jardinot propose sa candidature.

M. Le Maire propose la candidature de M. Fayzal Ahmed Vali.

Nombre de votants : 34

Résultat des votes

M. Patrick Jardinot : 2

M. Fayzal Ahmed Vali : 27

Abstentions : 5

Article 4 : désigne M. Fayzal Ahmed Vali membre titulaire de la commission d'ouverture des plis relative à la délégation de service public ;



Commission « Finances – Affaires Générales »

M. Patrick Jardinot propose sa candidature.

M. Le Maire propose la candidature de M. Fayzal Ahmed Vali.

Nombre de votants : 34

Résultat des votes

M. Patrick Jardinot : 2

M. Fayzal Ahmed Vali : 27

Abstentions : 5

Article 5 : désigne M. Fayzal Ahmed Vali membre de la commissions « Finances et Affaires Générales » ;



Commission des charges transférées à la communauté d'agglomération du TCO (CLECT)
(membre titulaire)

M. Patrick Jardinot propose sa candidature.

M. Le Maire propose la candidature de M. Armand Mouniata.

Nombre de votants : 34

Résultat des votes

M. Patrick Jardinot : 2

M. Armand Mouniata : 28

Abstentions : 4

Article 6 : désigne M. Armand Mouniata membre titulaire de la commission des charges transférées à la communauté d'agglomération du TCO ;



Conseil d'administration du Centre Hospitalier Universitaire Gabriel Martin (membre titulaire)

M. Patrick Jardinot propose sa candidature.

M. Le Maire propose la candidature de Mme Jasmine Béton.

Nombre de votants : 34

Résultat des votes

M. Patrick Jardinot : 2

Mme Jasmine Béton : 27

Abstentions : 5

Article 7 : désigne Mme Jasmine Béton membre titulaire au sein du conseil d'administration du Centre Hospitalier Universitaire Gabriel Martin ;



Conseil d'administration SEM GEM'PORT des Mascareignes

M. Patrick Jardinot propose sa candidature.

M. Le Maire propose la candidature de Mme Annick Le Toullec.

Nombre de votants : 34

Résultat des votes

M. Patrick Jardinot : 2

Mme Annick Le Toullec : 31

Abstentions : 1

Article 8 : désigne Mme Annick Le Toullec membre titulaire du conseil d'administration de la Sem Gem'Port des Mascareignes ;



Conseils d'écoles maternelles et élémentaire

Maternelle Eugène Dayot (membre titulaire)

M. Patrick Jardinot propose la candidature de Mme Valérie Auber.
M. Le Maire propose la candidature de M. Wilfrid Cerveaux.

Nombre de votants : 34

Résultat des votes

Mme Valérie Auber : 2

M. Wilfrid Cerveaux : 27

Abstentions : 5

Article 9 : désigne M. Wilfrid Cerveaux membre titulaire du conseil d'école au sein de la maternelle Eugène Dayot ;

Maternelle annexe E. Dayot (membre suppléant)

M. Patrick Jardinot propose sa candidature.

M. Le Maire propose la candidature de M. Wilfrid Cerveaux.

Nombre de votants : 34

Résultat des votes

M. Patrick Jardinot : 2

M. Wilfrid Cerveaux : 27

Abstentions : 5

Article 10 : désigne M. Wilfrid Cerveaux membre suppléant du conseil d'école au sein de la maternelle annexe Eugène Dayot ;

Elémentaire E. Dayot (Membre titulaire)

M. Patrick Jardinot propose la candidature de Mme Valérie Auber.

M. Le Maire propose la candidature de M. Wilfrid Cerveaux.

Nombre de votants : 34

Résultat des votes

Mme Valérie Auber : 2

M. Wilfrid Cerveaux : 27

Abstentions : 5

Article 11 : désigne M. Wilfrid Cerveaux membre titulaire du conseil d'école au sein de la élémentaire Eugène Dayot.

M. Sergio Erapa quitte la séance à 19h08.

M. Jardinot fait remarquer que la participation des élus de l'opposition est un gage de transparence.

Mme Auber propose une question diverse : elle interroge M. le Maire sur la guerre des gangs et demande une copie de la délibération du Conseil Municipal permettant de se constituer partie civile.

.....
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

LE MAIRE

Olivier HOARAU

The first of the conditions for the award of a patent is that the invention is new. This means that the invention must not have been disclosed to the public before the filing date of the patent application.

The second condition is that the invention must be inventive. This means that the invention must not be obvious to a person skilled in the art at the time of filing the patent application.

The third condition is that the invention must be susceptible of industrial application.

OLIVER HOLLAND

